

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

16 September 1988

Doc. 5941

OPINION

on OECD activities in 1987
on migration¹

presented by the Committee on Migration, Refugees
and Demography²

(Rapporteur : Mr GRUSSENMEYER)

Introduction

1. Like the previous rapporteurs, I have closely studied the various activities of OECD in 1987 concerning migrant workers and their families. The paragraphs below contain a brief summary of these activities, together with some thoughts on the problems handled by OECD.

OECD activities of interest to the committee

2. The first point which should be mentioned is that in February 1987 the OECD Council extended by three years the mandate of the Working Party on Migration, which has a twenty-year record of constant efforts to acquire a fuller knowledge and understanding of migration movements and related problems. This provides governments with valuable information for the preparation of their migration policies.

3. May 1987 saw the publication of the report on the Conference on the Future of Migration held in 1986 under the auspices of the Working Party on Migration. This document, which contains the main reports, the records of proceedings and the conclusions of the conference, affords an insight into the present and future situation regarding migration processes in the OECD countries. The long-term aspects of migration flows are discussed in detail, as is the situation of resident populations of migrant origin. The report also gives an overview of migration processes in southern Europe, raising a question with which the committee will probably have to concern itself before

1. See Doc. 5923 and Reference No. 1607 of 30 June 1988 ; and Doc. 5942 (report of the Committee on Economic Affairs and Development).

2. a. Unanimously approved by the committee on 8 September 1988.

b. See 12th Sitting, 5 October 1988 ; and Resolution 907.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

16 septembre 1988

Doc. 5941

AVIS

sur les activités de l'OCDE en 1987
en matière de migrations¹

présenté par la commission des migrations,
des réfugiés et de la démographie²

(Rapporteur : M. GRUSSENMEYER)

Introduction

1. Comme l'ont fait ses prédécesseurs, votre rapporteur a examiné attentivement les différentes activités de l'OCDE en 1987 concernant les travailleurs migrants et les membres de leurs familles. Dans les paragraphes qui suivent, figurent un bref résumé de ces travaux ainsi que quelques réflexions sur les problèmes traités par l'OCDE.

Activités de l'OCDE intéressant la commission

2. Il convient tout d'abord de signaler qu'en février 1987 le Conseil de l'OCDE a renouvelé pour trois ans le mandat du Groupe de travail sur les migrations, qui, depuis plus de vingt ans, s'efforce de mieux connaître et comprendre les mouvements migratoires et les problèmes qu'ils posent. Sa réflexion fournit aux gouvernements des éléments précieux pour la définition de leurs politiques en matière de migrations.

3. En mai 1987, a été publié le rapport sur la Conférence sur l'avenir des migrations, qui, sous les auspices du Groupe de travail sur les migrations, avait eu lieu en 1986. Ce document qui contient les principaux rapports, des comptes rendus des débats et les conclusions de la conférence permet de faire le point sur la situation présente et l'avenir des phénomènes migratoires dans les pays de l'OCDE. Les aspects à long terme des flux migratoires internationaux y sont exposés en détail, ainsi que la situation de la population résidente issue de l'immigration. Le rapport présente également une vue d'ensemble des phénomènes migratoires en Europe méridionale pour évoquer

1. Voir Doc. 5923 et Renvoi n° 1607 du 30 juin 1988 ; et Doc. 5942 (rapport de la commission des questions économiques et du développement).

2. a. Approuvé à l'unanimité par la commission le 8 septembre 1988.

b. Voir 12^e séance, 5 octobre 1988 ; et Résolution 907.

long, namely the emergence of new receiving countries.

4. Furthermore, some of the issues approached at the aforementioned conference are now before the Working Party on Migration. In 1987, for instance, the working party's discussions focused on trends in undeclared migration, the demographic aspects of migration and the integration of migrant women and the children of migrants.

5. In the course of June 1988, OECD published the 15th annual report on the Continuous Reporting System on Migration (SOPEMI). As in previous years, the 1987 report was drawn up on the basis of written contributions from the national correspondents.

6. This document, which is well worth reading, contains an analysis of major trends in international migration and information on each country's principal measures concerning foreign workers. Statistical tables appended to the report give a standardised presentation of quantitative data on migration. Also appended is a document by the OECD Secretariat on the development of school attendance by foreign pupils. This updates and develops the statistics previously published by the OECD Centre for Educational Research and Innovation (CERI).

7. Under a research project on education and cultural and linguistic pluralism commenced in 1982, CERI published in 1987 a study entitled "Immigrants' children in schools" which analyses data on the schooling of this population group in seven member countries: Belgium, Federal Republic of Germany, France, Luxembourg, Netherlands, Sweden and Switzerland. Its conclusions coincide with many of those formulated during the European Days "Enjoying our diversity" (Strasbourg, 25-27 November 1987). Whether the subject is the situation of migrants' children at school or their transition to working life, the OECD data bear out the general significance of the issues raised by the participants in the European Days.

8. Another CERI report published in 1987 was "Multicultural education", comprising the reports presented at a symposium on education for minority groups organised by OECD in 1985, together with a discussion of the various opinions expressed during proceedings contributed by an independent observer, Mr Hutmacher, Director of

une question dont la commission sera sans doute appelée à s'occuper prochainement: l'apparition de nouveaux pays d'accueil.

4. Par ailleurs, certains des problèmes abordés lors de la Conférence sur l'avenir des migrations sont devenus à présent des questions à l'étude au sein du Groupe de travail sur les migrations. C'est ainsi qu'en 1987 le groupe s'est concentré sur les tendances en matière de migrations irrégulières, les aspects démographiques de la migration et l'intégration des femmes migrantes et des enfants de migrants.

5. Au cours du mois de juin 1988, l'OCDE a publié le 15^e rapport annuel du Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI). Comme ceux des années précédentes, le rapport 1987 a été établi à partir des contributions écrites des correspondants nationaux.

6. Ce document, dont le rapporteur ne peut que recommander la lecture, contient une analyse des grandes tendances dans le domaine des migrations internationales, ainsi que des informations par pays sur les principales mesures concernant les travailleurs étrangers. En annexe au rapport, des tableaux statistiques fournissent, avec une présentation normalisée, des informations quantitatives sur les migrations. Egalement en annexe figure un document du Secrétariat de l'OCDE sur l'évolution de la scolarisation des étrangers. Ce document constitue une mise à jour et un approfondissement des données statistiques précédemment publiées par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE.

7. En effet, dans le cadre d'un projet de recherches sur l'éducation et le pluralisme culturel et linguistique, commencé en 1982, le CERI a publié en 1987 une étude intitulée «Les enfants de migrants à l'école» qui analyse les données relatives à la scolarisation de cette catégorie de population dans plusieurs pays de l'OCDE et en particulier dans sept Etats membres: la Belgique, la République Fédérale d'Allemagne, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. Les conclusions de cette étude coïncident avec bon nombre de celles formulées lors des Journées européennes «Osons vivre ensemble» (Strasbourg, 25-27 novembre 1987). Que ce soit au sujet de la situation scolaire des enfants étrangers ou de leur insertion dans le monde du travail, les données produites par l'OCDE viennent confirmer le caractère global des problèmes évoqués par les participants aux Journées européennes.

8. Egalement en 1987, le CERI a publié un rapport intitulé «L'éducation multiculturelle». Ce volume réunit les rapports qui avaient été présentés à un symposium, organisé par l'OCDE en 1985, sur les politiques de l'éducation en faveur des groupes sociaux minoritaires, ainsi que les réflexions que les différentes opinions exprimées

the Sociological Research Service of the Education Department of Geneva Canton.

9. A further example in the field of education for special categories of persons is the activities programme which CERI decided to commence in 1987. It is intended to analyse on the basis of case studies successful experiences in the application of policies on multicultural education in innovative schools in some OECD member countries.

Conclusion

10. The first remark I wish to make is that the concerns of OECD regarding migration converge very strikingly with those of the committee. It need only be mentioned by way of illustration that the education of migrants' children, on which there was an OECD publication in 1987, is also a committee topic. Admittedly the approach to the problems often differs in that OECD's is more technical and the committee's is more political, but the actual choice of subjects shows that experts and parliamentarians alike are fully aware of the issues arising from the presence of migrant workers in the member countries.

11. OECD work on migration, like that of the Council of Europe, constitutes an invaluable source of information. The question we must ask ourselves is whether this information is adequately exploited by persons who, whatever their level of responsibility, are required to take decisions affecting migrants. Your Rapporteur sometimes has the impression that the work of OECD, or indeed that of the Council of Europe, is known only to a few senior officials of the central authorities. The member states should therefore make an effort to promote wider knowledge of OECD as well as Council of Europe work on migration.

12. This is all the more advisable in that the complementarity of the two organisations' activities would definitely benefit member states. While OECD provides them with an analysis of mainly socio-economic aspects of migration, the Council of Europe offers them a political treatment of the social transformations resulting from migration.

13. Finally, as regards relations between OECD and the Committee on Migration, Refugees and Demography, the Rapporteur unreservedly welcomes the participation of OECD representatives in the meeting at which this text was discussed. The exchange of views provided a better idea of the lines along which the work of OECD is conducted.

ont inspiré à un observateur indépendant des débats, M. Hutmacher, directeur du Service de la recherche sociologique au Département de l'instruction publique au canton de Genève.

9. Toujours dans le domaine de l'enseignement destiné aux catégories spéciales, le CERI a décidé d'entreprendre en 1987 des activités visant à analyser, à partir d'études de cas, les succès obtenus dans la mise en œuvre de politiques d'éducation multiculturelle dans des écoles novatrices de quelques pays membres de l'OCDE.

Conclusion

10. La première remarque que votre rapporteur souhaite formuler concerne la convergence frappante entre les préoccupations de l'OCDE dans le domaine des migrations et celles de la commission. A titre d'exemple, il suffit de signaler que la question de l'éducation des enfants de migrants, qui a fait l'objet d'une publication de l'OCDE en 1987, figure aussi à l'ordre du jour de la commission. Certes, l'approche des problèmes est souvent différente, plus technique à l'OCDE, plus politique à la commission, mais le choix même des sujets montre que les experts comme les parlementaires sont parfaitement conscients des enjeux qui résultent de la présence des travailleurs migrants dans les Etats membres.

11. Comme ceux du Conseil de l'Europe, les travaux de l'OCDE dans le domaine des migrations constituent une précieuse source d'informations. La question qu'il faut se poser est de savoir si ces informations sont suffisamment exploitées par ceux qui, à tous les niveaux, doivent prendre les décisions qui concernent les migrants. Votre rapporteur a parfois l'impression que les travaux de l'OCDE ou ceux du Conseil de l'Europe ne sont connus que par quelques hauts fonctionnaires des administrations centrales. Les Etats membres devraient donc effectuer un effort pour faire mieux connaître les travaux aussi bien de l'OCDE que du Conseil de l'Europe dans le domaine des migrations.

12. Et ceci d'autant plus que la complémentarité entre les activités des deux organisations ne peut qu'apporter des avantages aux Etats membres. Si l'OCDE met à leur disposition l'analyse des aspects surtout socio-économiques des phénomènes migratoires, le Conseil de l'Europe leur offre une réflexion politique sur les transformations sociales résultant des migrations.

13. Enfin, en ce qui concerne les relations entre l'OCDE et la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie, votre rapporteur doit se féliciter de la participation de représentants de l'OCDE à la réunion au cours de laquelle ce texte a été discuté. L'échange de vues a permis de mieux connaître les orientations des travaux de l'OCDE.